

Allocution de M. Joseph Byll-Cataria,
Coordonnateur Résident des activités opérationnelles du système des
Nations Unies et
Représentant Résident du PNUD au Mali,
A l'occasion de la Conférence internationale sur la jeunesse et la
désertification

Centre international de conférence de Bamako
4-6 septembre 2006

- Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali;
- Monsieur le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Monsieur le Ministre de l'Environnement de l'Italie;
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de missions diplomatiques et Représentants des Organisations de Coopération bilatérale et multilatérale;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désert
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions de la République ;
- Monsieur le Gouverneur du District de Bamako;
- Monsieur le Maire du District de Bamako;
- Monsieur le Maire de la Commune III ;
- Chers participants ;
- Jeunes du monde,

Je suis honoré et très heureux de participer à l'ouverture de cette conférence internationale sur la jeunesse et la désertification, organisée ici à Bamako par le Secrétariat Exécutif de la Lutte contre la désertification, conjointement avec le Gouvernement du Mali.

Avant de continuer, je vous saurais gré de vous joindre à moi pour rendre hommage à Son Excellence Monsieur Ousmane Issoufi Maïga, Premier Ministre du Mali, qui nous honore aujourd'hui par sa présence à cette cérémonie d'ouverture. Cette présence témoigne de l'importance que le Gouvernement du Mali accorde à l'avenir des millions de jeunes vivant dans des zones arides ou à risque environnemental élevé.

Qu'il me soit également permis de remercier Mr le Secrétaire Exécutif de la CCD, pour son initiative d'organiser cette conférence à Bamako, et les représentants des pays de tous les continents ici présents, pour leur engagement dans l'urgence du combat à mener contre la désertification.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Cette conférence est d'une importance capitale ; elle vient à point nommé quand on sait qu'elle se tient à quelques semaines seulement du premier sommet mondial des jeunes, prévu à New York du 29 au 31 Octobre prochain, pour discuter des Objectifs du Millénaire pour le Développement et la Paix. Fer de lance de tous les peuples et acteurs décisifs des transformations sociales et politiques, les jeunes doivent être associés à la prise de décisions relatives aux grandes problématiques du développement, dont celle qui fait l'objet de notre rencontre d'aujourd'hui.

La désertification de plus en plus croissante d'immenses écosystèmes mondiaux constitue en effet une lourde menace pour les générations futures. Selon des données récentes, le phénomène touche plus de 40% de la surface émergée de la terre où vivent plus de 2 milliards d'êtres humains. C'est donc dire que chaque individu, vivant dans un pays riche ou non, est directement ou indirectement affecté par la désertification.

Le phénomène trouve son origine dans les mauvaises pratiques culturelles, le surpâturage, l'exploitation forestière illégale ou excessive et les feux de brousse, tous, hélas, causés par l'homme. Ses conséquences sont l'exacerbation de la pauvreté, la faim, la malnutrition, les épidémies, les dommages environnementaux, la perte de la biodiversité, les conflits intercommunautaires et transfrontaliers, les atteintes aux droits de l'homme, les migrations forcées, soit autant de défis qui compromettent l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement que la communauté internationale s'est engagée à atteindre à l'horizon 2015.

C'est face à ce constat inquiétant, et pour contribuer à lutter contre le phénomène, que 191 Etats dont le Mali ont ratifié, en 1996, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Ce traité international fait obligation aux pays affectés par le fléau à mettre en œuvre des programmes d'action pour lutter contre la désertification, en y associant les personnes les plus vulnérables que sont les femmes et les jeunes. En même temps, il contraint les pays développés à rendre disponibles suffisamment de ressources pour lutter contre le mal, là où il frappe.

Si cette Convention était intégralement mise en œuvre, les écosystèmes des zones arides ainsi que la culture et l'économie des nombreuses personnes qui y vivent seraient préservés et ceci constituerait un gage de stabilité, de sécurité et de paix pour l'humanité entière.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs,

Chers invités et participants,

Au plan national, la lutte contre la désertification au Mali, qui bénéficie déjà d'un large soutien des partenaires au développement dont le PNUD, est basée sur la recherche d'équilibres entre la volonté de conservation des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables. A cet effet, et parmi les mesures concrètes mises en place, l'on peut citer la création, en 1998, du Secrétariat technique permanent du cadre institutionnel de la gestion des questions environnementales.

Celui-ci est une structure de coordination des préoccupations environnementales et de suivi de la mise en oeuvre des conventions, accords et traités ratifiés par le Mali en matière de protection de l'environnement. Le Secrétariat s'occupe également de la mise en oeuvre des décisions prises par le comité interministériel en charge des problèmes environnementaux.

Ces problèmes sont entièrement intégrés à la nouvelle génération du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en cours de finalisation.

De nombreuses autres initiatives sont en cours avec le Gouvernement, la société civile, le Système des Nations Unies et les autres partenaires au développement du Mali, en vue de permettre notamment aux communautés à la base, aux collectivités locales, aux services techniques de l'Etat d'intervenir dans un cadre favorable à une gestion durable de l'environnement. De telles interventions devraient permettre d'améliorer de manière significative les résultats visant l'atteinte de l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à la protection de l'environnement.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Chers participants,

A travers les présentations d'études de cas du Mali, de l'Inde, de la République Dominicaine, de la Georgie, de l'Italie, de l'Argentine, de la Chine et du Mozambique, les participants à cette conférence de Bamako exploreront toutes les manières d'associer la jeunesse au combat contre la désertification et se pencheront sur les conséquences du phénomène sur cette frange de la population.

L'implication des jeunes du monde au processus global de protection de l'environnement permettra, j'en suis convaincu, d'établir un vigoureux partenariat dans la mise en oeuvre des différents volets de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Je souhaite vivement qu'à l'issue de ces trois jours découlent de nombreuses propositions et initiatives d'actions visant à améliorer les conditions de vie des jeunes des zones arides, semi-arides et sub-humides sèches du monde. Des mesures de prévention de plus en plus précoces s'imposent et impliquent l'engagement de tous : décideurs, partenaires au développement, organisations de la société civile.

Excellence M. le Premier Ministre,

Chers invités et participants,

Au moment où la communauté des Etats célèbre l'Année Internationale des déserts et de la désertification, nous avons le devoir de veiller et de tout mettre en œuvre pour que chaque enfant naissant puisse vivre pleinement sa jeunesse et de préparer, avec et pour cette même jeunesse, la société de demain fondée sur la paix, la santé et le progrès.

Je vous remercie